



# Victoires de la Bretagne. Le jury a choisi



Photo Lionel Le Saux/Mensuel de Rennes

Présidé par la journaliste vedette de TF1, Anne-Claire Coudray, le jury a choisi les 33 finalistes des Victoires de la Bretagne.

## Philippe Créhange

Placée sous la présidence de la très médiatique Anne-Claire Coudray, en présence du P-dg du Télégramme Edouard Coudurier, le jury des 4<sup>e</sup> Victoires de la Bretagne s'est réuni à Rennes pour désigner les 33 finalistes nommés dans les diverses catégories. Les 14 lauréats ne seront connus que le 20 décembre.



Il y avait comme un vent de fraîcheur, hier à Rennes, alors que le jury se réunissait pour désigner les 33 nommés des 4<sup>e</sup> Victoires de la Bretagne. Il y a d'abord le lieu - le Mabilay - bâtiment symbole des nouvelles technologies dans la capitale bretonne, qui surplombe la Vilaine.

### « Plus détendue que dans le bureau d'Emmanuel Macron »

La présence d'Anne-Claire Coudray, présidente du jury, y est aussi pour beaucoup. Très accessible, la journaliste vedette de TF1 a pris très à cœur sa mission de présidente, comme tous les autres membres du jury. Et ce dans un contexte particulier.

« Malgré un week-end très chargé pour cause de préparation de l'entretien avec Emmanuel Macron, elle s'est rendue disponible. Elle a un vrai attachement à la région », relève Olivier Clech, directeur délégué du Télégramme. « L'ambiance est beaucoup plus détendue ici que dans le bureau du président de la République », sourit Anne-Claire Coudray. Une femme qui entretient des relations particulières avec la Bretagne.

### « Dynamique de territoire »

Née à Rennes, elle y a aussi étudié. « C'est là où j'ai passé mes plus belles années d'études », confie la journaliste. Tout en ajoutant qu'elle n'y était pas revenue depuis un moment. « Je n'ai pas reconnu la gare, j'ai eu du mal à trouver la sortie ! ».

Après une demi-journée à débattre autour des projets en lice, la présentatrice du JT s'est vu confirmer le dynamisme de la région. « La Bretagne ne manque pas de talents, d'idées, d'innovations. Avec des sociétés qui ont su faire leur place

sur des marchés mondiaux et des initiatives citoyennes remarquables. On sent une dynamique de territoire ».

### Soirée de gala le 20 décembre

Il faudra désormais attendre le 20 décembre, à partir de 20 h 30, pour connaître les 14 heureux gagnants dans les différentes catégories (lire ci-dessous), y compris la Victoire du public qui fera l'objet d'une sélection par internet dans les prochains jours et d'un vote par SMS le soir de l'élection. La remise des prix, retransmise en direct sur les trois chaînes de télévision bretonnes (Tébéo, Tébésud et TVR), se tiendra aux Champs Libres, à Rennes, avec le soutien de la Région Bretagne et du Crédit Mutuel de Bretagne. Elle sera animée par Pauline Fercot et Calixte de Nigremont.

Après trois éditions à Brest, Vannes, et Saint-Brieuc, et avant un retour dans le Finistère pour la cinquième édition en 2018, à Quimper, « Rennes est une étape essentielle pour nous », explique Olivier Clech. « En tant que capitale régionale, c'est incontournable. Et cela montre bien l'envie du Télégramme de ne pas rester dans ses frontières historiques ». Une soirée de gala qui intervient également un an avant le départ de la Route du Rhum, à Saint-Malo. Course mythique organisée par Pen Duick (Groupe Télégramme).



## Les 33 nommés sont...

**Victoire de l'entreprise de l'année** : Groupe Le Duff (Rennes) ; Lancelot (Le Roc-Saint-André, 56) ; Groupe Michel (Rennes).

**Victoire de l'entreprise innovante** : Klaxoon (Rennes) ; Vol-V (Quimper) ; Goalem (Rennes).

**Victoire de l'entreprise ambassadrice de la Bretagne** : Britt (Trégunc, 29) ; Tiwal (Vannes) ; Kram-pouz (Quimper, 29).

**Victoire de la création d'entreprise** : Safe Water Cube (Nantes) ; Eco Tree (Le Relecq-Kerhuon, 29) ; Eodyn (Brest).

**Victoire de l'action publique** :

commune Nouvelle du Mené (22) ; commune de Locminé et Société Liger (56) ; commune du Faou (29).

**Victoire de l'action citoyenne** : association Aciáh (Châteaubriant, 44) ; association Bienvenue-Ahlan wa sahan (Quimper) ; association Un toit pour un fauteuil (Roscanvel, 29).

**Victoire de la jeunesse** : Baptiste Denieul (Guer, 56) ; Marie Etlin (Nantes) ; Evrard Perrin (La Turballe, 44).

**Victoire du développement durable** : Conservatoire du littoral

(île d'Ilur, 56) ; Fil et Fab (Brest) et Energy Observer (Saint-Malo, 35).

**Victoire du sportif** : Armel Le Cléac'h (Saint-Pol-de-Léon, 29) ; Warren Barguil (Inzinzac-Lochrist, 56) et Benoît Nicolas (Le Relecq-Kerhuon, 29).

**Victoire du tourisme** : Les Archi Kurieux (Quimper) ; Le Domaine des Ormes (Épiniac, 35) et La Route des pingouins (Porspoder, 29).

**Victoire de l'artiste** : l'Orchestre symphonique de Bretagne (Marc Feldman, Rennes) ; Matmatah (Brest) ; Gwen Aduh (Rennes).